

le travail

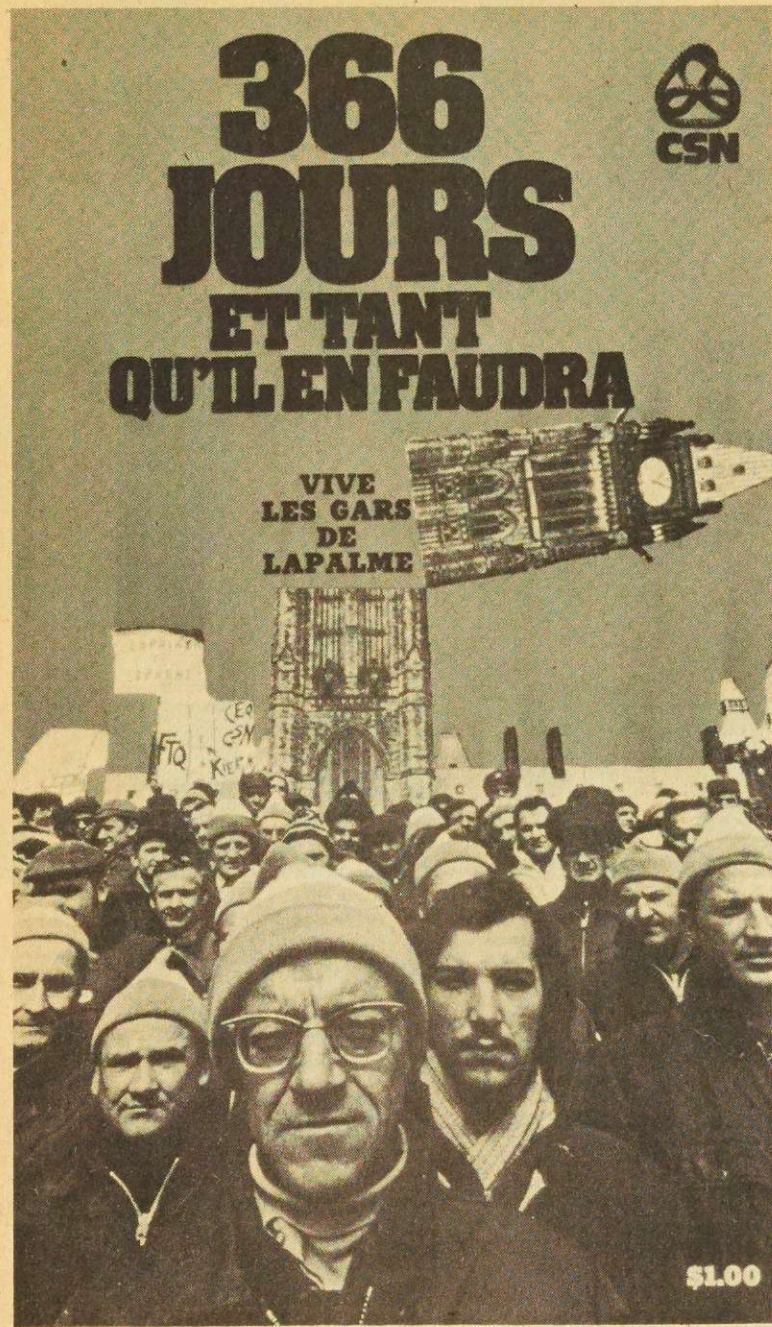
Vol. 47 No. 4 Organe officiel de la CSN Mai 1971.

0% D'INTÉRÊT LES CONSEILS CENTRAUX

10
mai



Le 7 juin, 3 gars de Lapalme sont entrés en prison pour une période de 3 mois. Accusés d'avoir endommagé un pneu. Le juge Irénée Lagarde les avait antérieurement condamnés à 1/2 heure de prison et à \$33.33 d'amende pour cette offense. La Cour d'appel a renversé la décision du juge Lagarde. 3 mois pour un méfait de \$15.00. Vous trouvez pas ça cher?



D'ici quelques jours, les gars de Lapalme, qui vont faire leur voyage tous les jours devant le Parlement d'Ottawa, présenteront au gouvernement fédéral une nouvelle proposition qui aurait toutes les chances d'être acceptée.

Une rencontre préliminaire a eu lieu à ce sujet entre le président de la CSN Marcel Pepin et le ministre des Postes M. Jean-Pierre Côté le 2 juin.

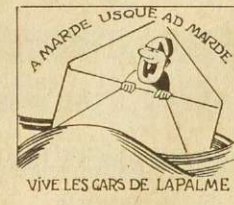
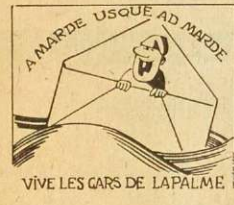
Entretemps, la campagne de solidarité en faveur des gars de Lapalme, qui a pris différentes formes depuis quelques mois, se poursuit toujours au niveau des syndicats, des fédérations et des conseils centraux.

Au début du mois de juin, la campagne des timbres et celle du livre "No 366 jours et tant qu'il en faudra" avaient rapporté la somme de \$15,412.

Jusqu'ici, 226,000 timbres des gars de Lapalme ont été émis: 171,000 de la première série et 55,000 de la deuxième. De ce nombre, plus de 221,000 ont été vendus. Près de 180 syndicats de la CSN ont participé à la campagne du timbre.

Le livre sur les gars de Lapalme a été tiré à 12,000 exemplaires en français et à 1,100 en anglais. "366 jours et tant qu'il en faudra" raconte l'histoire des gars de Lapalme, depuis le début de leur vie syndicale jusqu'à l'affrontement actuel.

"Ils ont l'appui indéfectible de notre mouvement", a dit Marcel Pepin lors du lancement du livre, pendant que Raymond Parent affirmait qu'un conflit ne perdait pas sa raison d'être "parce qu'il dure et perdure".



Selon le rapport de l'auditeur général du Canada, M. Anderson:

Durant l'année 1969 seulement, le gouvernement fédéral a dépensé plus d'un million pour se débarrasser du syndicat des Gars de Lapalme.



Quand les résultats du vote du 10 mai dernier chez les fonctionnaires provinciaux ont été connus, ce sont tous les travailleurs syndiqués qui avaient remporté une importante victoire. Un vote comme celui-là renforce le mouvement syndical dans son ensemble.

Il est réconfortant de constater que les fonctionnaires provinciaux, dans une proportion de 64 pour cent, ont décidé de continuer de faire cause commune avec les autres travailleurs syndiqués. Les résultats complets indiquent que 14,872 fonctionnaires et ouvriers ont voté, soit 56 pour cent; 9,445 ont voté en faveur du maintien de l'affiliation et 4,905 soit 32.9 pour cent, ont voté contre.

ou plus de 200,000 travailleurs de la fonction publique et parapublique négociant avec le gouvernement, les quelque 30,000 fonctionnaires et ouvriers à l'emploi du gouvernement provincial ont compris que la solidarité était encore la meilleure garantie de succès. Cet esprit de solidarité s'est manifesté à la grandeur du territoire puisque toutes les régions de la province ont voté majoritairement en faveur du maintien de l'affiliation à la CSN. Dans toutes les régions, fonctionnaires et ouvriers qui voulaient demeurer dans la CSN ont lutté pour que le 10 mai ne passe pas à l'histoire comme la date à laquelle les travailleurs organisés ont saboté l'instrument de libération qu'ils s'étaient eux-mêmes donné.

L'action collective a ses exigences; dans une année

Ils ont réussi!

25 TÉLÉSCRIPTEURS QUI N'EN REVENAIENT PAS!

SI VOUS SAVEZ PAS LIRE JE REGRETTE RETOURNEZ A --
VOUS POUVEZ ALLER VOUS COUCHER C EST --
JOE JE MENDORS PAS --

MEN VA PRENDRE UN
PRENDS EN UNE POU
VOUS DEVEZ ETRE DI

IL MANQUE ENCORE QUELQUES POLLS
QUELQUES MINUTES
REJOISSANCE, ET CA PREND UN PEU DE TEMPS
RIVIERES

NOUS AURONS LES RESULTATS DANS
ON EST A FINIR LA COMPILATION DANS LA
GLOU GLOU GLOU

NO MAIS JE MANGE DES BISCUITS SODA AUSSI AVEC DU GREESE (PRO...)
UNE ELECTION CEST PAS DEMAIN EST AUJOURD'HUI

TU PEUX BIEN ETRE SEC.
AHAH LA JE RIS. BIEN NON LE CONTRAIRE--
COMME TON GARS DE TANTOT..

ON EST TROP EMULTIONNES ON PEUT PU PARLER
QAH SEIGNEUR...

PEUX TU SIFFLER AU MOINS - NO PAS CAPABLE
SI TU NE PEUX PAS PARLER ECRIT...

JE LE SAVAIS
ATTENDS UN PEU LA Y A UN PHOTOGRAPHE QUI VEUT PRENDRE
MON PORTRAIT.

JE VAIS REVENIR TANTOT
OK J'VAS LACHER MON FOU YOUPIIIIIIE
MOI JE VAIS ME COUCHER.

ON VA POUVOIR ALLER FETER

EN HAUT ILS SONT TOUS BIEN CONTENTS - ICI SUR L'ETAGE
NOUS COMPILONS LES VOTES ET MARQUONS LES POURCENTAGES
NOUS SOMMESQUE 4 TOUT LE RESTE DU " MONDES" EST EN HAUT

14.037

A TOUS LES POSTES

POUR 9.021

ICI QUEBEC, JE FERME MON TELEX POUR QUELQUES MINUTES
LE TEMPS DE CHANGER LE RUBAN, AFIN DE BIEN VOIR
LES CHIFFRES DES VOTES CE SOIR...

TOTAL EN POURCENTAGE 64.3 POURCENT

A VENIR 5 POLLS.

MSG QBC 10/5/71 4.20PM

NOUS AUTRES ON EST TOUT EXCI

JE CROYAIS QUE C ETAIT JEAN LOUIS HARGUINDEGUY QUI S'ADRESSAIT
A NOUS... AH AH AH

ON SAUTE EN L'AIR....

FAITES VOUS EN PAS POUR JEAN LOUIS LE SOUS SOL DE LA CSN DE
QUEBEC EST MOITIE PLEIN D EAU PRESENTEMENT.....

BEA MTL

MS SAKUT SALUT AIMABLE SOULON
LE NEZ ROUGI PAR LA BOISSON

MERCI C'EST BEAU A DATE ESPERONS QUE CA VA CONTINUER
DYNAMITEUSE.....

SUIS TOUT SEUL J'PEUX PAS CRIER J'AURAI L'AIR FOU....

YOUPIE ON VA SE COUCHER MAINTENANT

NOUS SOMMES TOUT HUMIDE AH AH

C'EST MON BUS QUI ME FAIT MARQUER DES PAREILLES ANERIES

0% D'INTÉRÊT



Laurent St-Germain, délégué syndical du laboratoire de la voirie à Québec.

“ La caisse d'économie, c'est l'espoir du deuxième front. Ce système-là va permettre de changer notre mentalité capitaliste ”

La caisse d'économie des travailleurs de Québec: la renaissance du coopératisme québécois

Qui est intéressé à déposer \$500, dans une caisse sans recevoir le traditionnel intérêt de X%. Personne ne direz-vous!

Pourtant, c'est bien ce qui se produit depuis plus d'un mois à Québec. Même qu'ils sont actuellement plus de 500 à l'avoir fait et on nous dit que ce ne sont pas des fous, ni des millionnaires désabusés. Qui sont-ils, alors?

Des travailleurs, de simples travailleurs désireux d'améliorer leur sort; faudrait peut-être faire une enquête pour déterminer par quelles supercheries ces gens ont été amenés à poser ce geste inconsidéré en apparence.

Mais après étude du fonctionnement de cette caisse basée sur l'abolition de l'intérêt, on est bien tenté

de se demander si ce n'est pas l'épargnant ordinaire, avec son petit 6% d'intérêt, qui est victime d'une tromperie, sinon d'un abus.

En effet, cette caisse, avec son fonctionnement révolutionnaire, rend ridicule l'intérêt reçu à la banque du coin. Eh oui, elle permet de retirer plus du triple d'intérêt sur les \$500 investis. Car, s'il n'y a pas d'intérêt en argent sur le capital, la caisse, forte de ces épargnes, peut obtenir pour ses membres des avantages sociaux-économiques qui leur permettent d'économiser au delà du 6% reçu en intérêt. Donc cela revient au même puisque l'argent de ces intérêts aurait probablement servi à acheter ou payer certains de ces biens ou services; ainsi on en a plus pour son argent.

Qu'est-ce donc que cette caisse, cette organisation révolutionnaire qui remet plus à l'épargnant que celui-ci est habitué de recevoir? C'est la CAISSE d'économie des travailleurs de Québec, fondée il y a deux mois par un employé de la CSN à Québec; cette entreprise révolutionnaire n'est pourtant pas nouvelle, puisqu'elle s'inspire en grande partie du système coopératif que nous ne connaissons ici que très superficiellement. En effet, cette caisse est l'embryon d'une coopérative intégrale, comme il en existe peu dans le monde, et si l'expérience réussissait, (elle est bien partie) nul doute que le coopératisme s'installerait au Québec et perturberait sérieusement l'économie capitaliste au service de l'argent.

Mais après à peine 2 mois d'existence, la caisse a recruté plus de 500 membres et \$125.000, ce qui n'a pas manqué d'ébahir les sceptiques de son entourage. Ainsi, la CSN a décidé d'accorder son précieux appui au mouvement.

POUR CRÉER UNE RICHESSE SOCIALE

Le local de la caisse est situé dans l'édifice de la CSN à Québec, au troisième étage; c'est une pièce aux dimensions moyennes, contenant tout autour des bureaux, des tables et des chaises. C'est là que deux conseillers de la caisse nous reçoivent pour nous expliquer le fonctionnement de la caisse, comme ils le font d'ailleurs pour tous les intéressés qui veulent devenir membres. On nous fait remarquer que le vendredi, soir de réunion, le local est rempli de membres qui viennent profiter des conseils d'une dizaine d'experts professionnels, dans tous les domaines (impôt, budget...). On nous suggère de lire la documentation sur les tables et de regarder les tableaux et les affiches qui décorent utilement les murs du local.

Deux des tableaux accrochés au mur, suffiraient à vous convaincre. L'un d'eux démontre que le principe, intérêt sur le capital, en vigueur dans les caisses et banques traditionnelles, sert de processus d'enrichissement du plus riche au dépens du plus pauvre et donne une valeur possessive à l'argent qui domine l'homme. Ce tableau montre que l'intérêt payé sur l'emprunt dans une banque ou une caisse sert à payer les intérêts sur le capital du gros déposant, tandis qu'avec la caisse proposée, il ne s'agit pas de faire profiter les plus riches mais tous les membres à la fois.

Le second tableau explique comment les membres profitent beaucoup plus de leurs épargnes, donnant en plus la priorité aux problèmes humains.

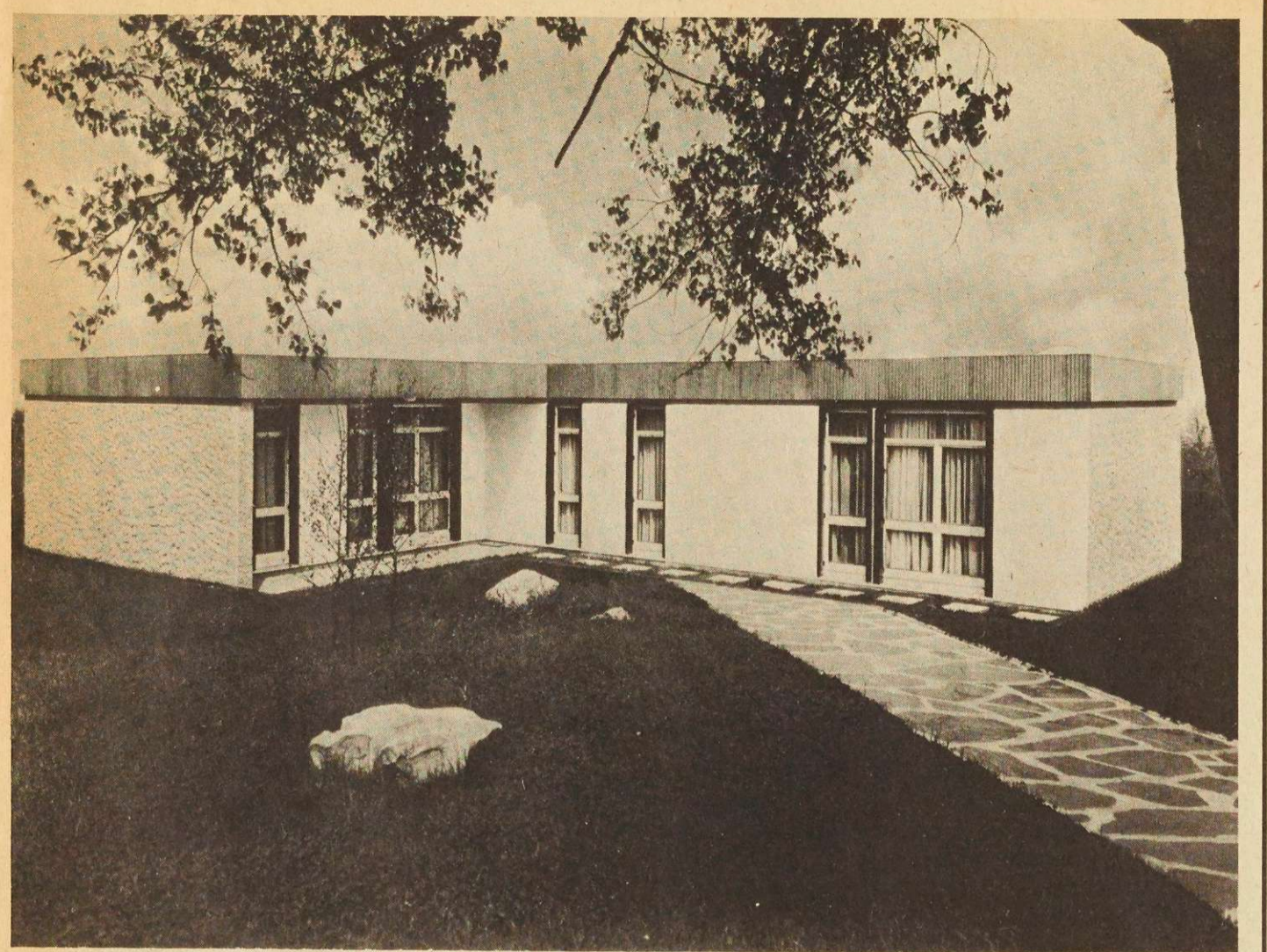
Ainsi, en devenant membre de la caisse, pour la somme de \$500, on peut profiter de tous les avantages donnés aux membres et l'épargne, si minime soit-elle, s'ajoute à celle des autres membres, et contribue ainsi à créer une masse monétaire importante. C'est à partir de cette masse monétaire que la caisse veut se transformer en véritable coopérative intégrale.

BIEN PLUS QU'UNE CAISSE D'ÉCONOMIE

En effet, l'objectif pour la caisse de Québec seulement, est de 50.000 membres (soit les travailleurs de la CSN dans la région de Québec). Comme la moyenne des dépôts dans les caisses d'économie du Québec est de \$500, on pourrait en arriver à créer un fond de 40 millions. Et c'est là que l'organisme prend toute sa force et peut se permettre de réaliser intégralement son projet coopératif et d'amplifier les avantages qu'offre la caisse.

L'objectif atteint, "la caisse se propose de créer des villages coopératifs, des villages vacances pour familles à revenus moyen, de financer sans intérêts des magasins cooprix, permettant ainsi de baisser les prix des aliments (à Montréal, les magasins cooprix doivent payer des intérêts de 10,2% aux caisses populaires). La caisse ambitionne aussi la création d'usines coopératives ou de coopératives de main-d'oeuvre.

Ainsi, le projet réalisé donnerait naissance à une véritable coopérative susceptible de servir de modèle à un développement coopératif important au Québec. Et ce projet semble réalisable, car si on ne peut recruter le nombre idéal de 50.000 membres, les économies supplémentaires réalisées par les membres à travers la caisse leur permettraient de dépasser la moyenne de \$500 par membre et ainsi atteindre tout de même le 40 millions.



LA CITÉ COOPÉRATIVE

Un des projets intéressants qu'on veut réaliser est sans contredit la création de villages coopératifs. En effet, ces villages coopératifs grouperaient des cellules de 17 à 50 familles vivant à l'intérieur d'un complexe domiciliaire moderne, pratique et économique. Grâce à la caisse qui abolit l'intérêt et avec les tarifs réduits de la coopérative de main-d'oeuvre (voir l'article ci-contre), la cité coopérative permettra au petit salarié de devenir propriétaire d'une maison unifamiliale de 7 pièces pour la modique somme de \$80 par mois, ce prix comprenant les taxes, le chauffage, l'électricité, et l'entretien. L'abolition de l'intérêt, encore ici, permet d'abaisser considérablement les prix. En fait, la caisse prête à la cité coopérative, sans intérêt, et cette dernière re-prête à ses membres, sans intérêt. De plus,

une clause très importante vient s'appliquer à ces transactions: le propriétaire n'a jamais le droit de vente, ce qui élimine toute possibilité de spéculation.

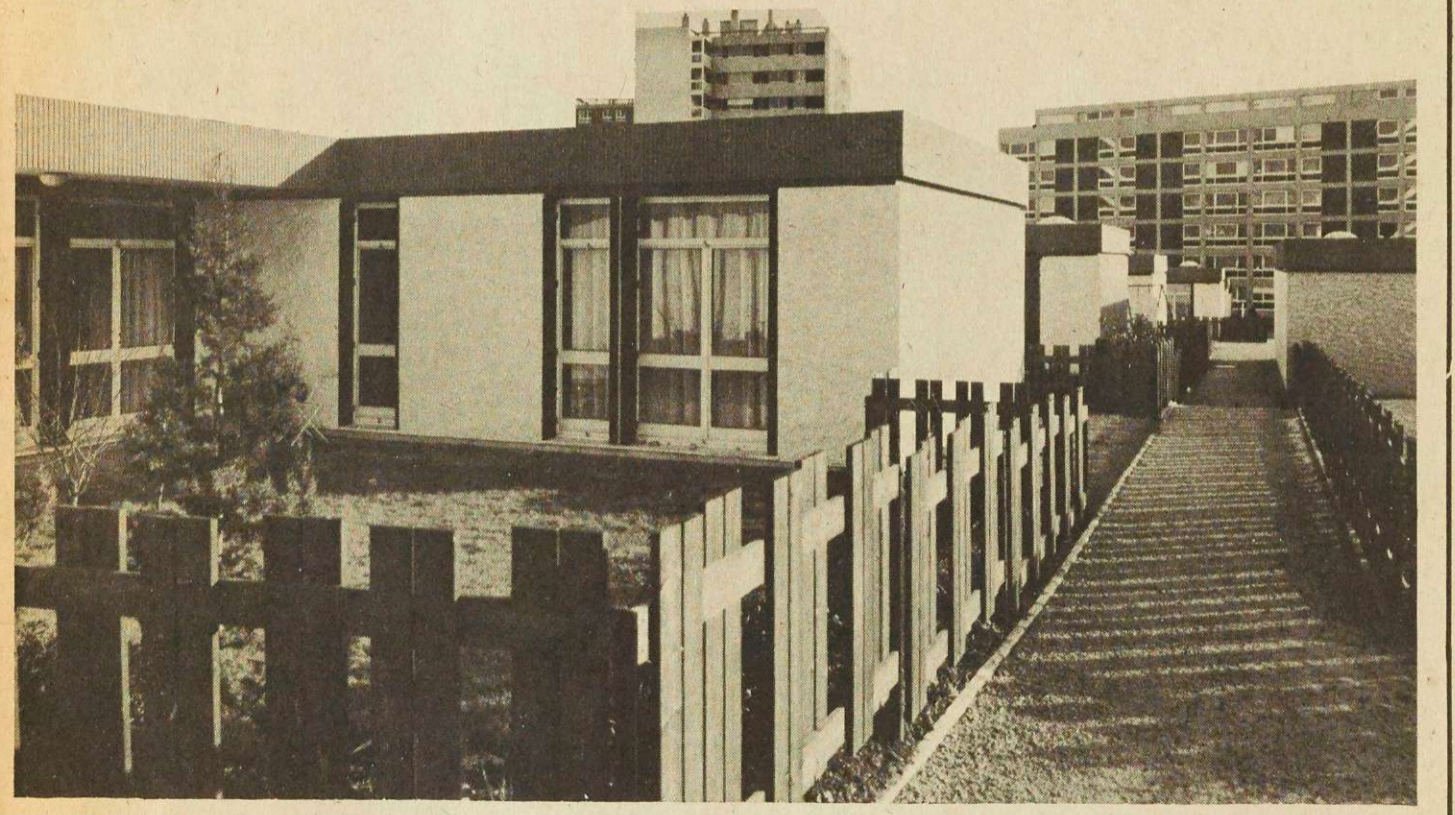
Le projet prévoit en plus, dans chaque cité, un pourcentage de maisons à loyer très réduit pour les plus défavorisés. André Laurin dit vouloir éviter de créer des ghettos en faisant un mélange complet des classes sociales, comme dans les villages coopératifs français qu'il a visités l'an dernier.

Autre projet réalisable, une fois l'objectif atteint c'est la formation de villages vacances entièrement gratuits pour les membres; c'est un système en vigueur en Yougoslavie. Idéalement, le membre de la coopérative pourra visiter la province, en passant trois jours dans un village vacances, deux jours

dans un autre et ainsi de suite.

Prévu aussi le financement des magasins d'alimentation cooprix, encore une fois sans intérêt. Ce qui permettra une réduction importante dans le prix des aliments; effectivement, les magasins cooprix de Montréal doivent payer plus de \$100.000 d'intérêt par année à la Caisse Populaire, l'empêchant ainsi de diminuer ses prix, qui sont déjà relativement bas.

Enfin, la caisse entend stimuler la formation de coopératives de main-d'oeuvre et d'usines coopératives. D'ailleurs, la caisse a déjà posé un geste concret dans ce sens en prêtant \$10.000 à une coopérative de construction qui vient tout juste d'être formée et à qui elle donnera les contrats de construction et d'entretien de ces cités et villages coopératifs.



L'EMBRYON D'UNE FORCE VÉRITABLE: S'EMPARER DU QUÉBEC

Ainsi nous pouvons voir que le membre de la caisse du début pose un geste qui va au-delà du dépôt ordinaire, en participant à la création d'un organisme coopératif.

C'est de cette façon, incidemment, qu'André Laurin entrevoit la création de sa caisse d'économie des travailleurs de Québec; cette mise en marche de la Caisse Centrale de Québec est l'occasion par excellence non seulement de repenser

la coopérative d'épargne et de crédit, mais de la relancer sur une nouvelle formule qui enserait une de novation globale. Si nous avons le courage de faire un succès de cette caisse, elle sera certainement l'embryon d'une force, véritable rouleau compresseur pour une révolution sociale et économique au sens propre du mot."

Nul doute d'une prolifération de tels mouvements coop-

ratifs pourrait transformer sérieusement la situation sociale et économique actuelle. Et cette prolifération n'est pas impossible, puisqu'on songe à en créer une à Montréal ainsi que dans les 21 conseils centraux régionaux à travers le Québec. Avec les moyens dont dispose la CSN, le rêve d'André Laurin a de bonnes chances de se concrétiser. De toute façon, c'est une affaire qu'il faudra suivre de près.

DU RÊVE À LA RÉALITÉ

C'est André Laurin, directeur du service de la consommation et de la coopération de la CSN, qui est l'initiateur du projet. André Laurin n'en n'est pas à sa première tentative de créer des organismes coopératifs; il créa les A.C.E.F. et les Magasins coopératifs cooprix, qui connaissent des succès réels. Mais ces organismes n'étant que la première étape de son rêve coopératif, André Laurin travaille à monter ce projet de caisse d'économie, base véritable d'un mouvement coopératif d'envergure. André Laurin, lui, croit que le climat économique et social au Québec est propice à l'association coopérative; devant la négligence des autorités responsables à remédier à leurs problèmes économiques, beaucoup de gens sont prêts à s'associer pour améliorer leur sort.

CAISSE ORDINAIRE			
Dépôt	\$500,00		
Intérêt à 6%	\$30,00		
Moins impôt moy.	\$10,00		
Revenu	\$20,00 ou 4%		
CAISSE PROPOSÉE			
Dépôt	\$500,00		
Intérêt 0%	0,00		
Services:			
Assurance voiture	134	94	40
Assurance feu	124	73	17
Service d'impôt	5	--	5
Pneus	26-30	19-20	25
Plus			
Huile et chauff. serv. juridique consul. budg. flotte voiture Educ. populaire dépannage logement co-op	x	02a05	?
	x	0	?
	--	--	--
	--	--	--
	--	--	--
	--	--	--
Récup. minimum			\$86.
ou 17% d'intérêt sur votre \$500,00			

(Ce revenu est non imposable)

“Jamais on est allé aussi loin que nous”

M.C.— La caisse est-elle accessible uniquement aux membres de la CSN qui peuvent déposer \$500?

A.L.— Non, la caisse est ouverte à tous les hommes selon un principe égalitaire: celui qui dépose 25 cents a les mêmes droits et privilèges que celui qui dépose \$1,000. Quant au \$500 proposés, c'est la moyenne des dépôts des caisses d'économie existantes; ce n'est pas une part, c'est l'objectif que chaque membre doit viser à épargner. La part est de \$5.00 et c'est suffisant pour obtenir tous les services. D'ailleurs il n'y en a pas plus que dix qui ont pu déposer leur \$500, ou plus; la balance, c'est du petit ouvrier, du bas salarié, c'est surtout ceux-là qu'on veut toucher.

M.C.— Mais présentement, comment recrutez-vous vos membres?



Nous sommes allés rencontrer l'instigateur de ce projet. Son bureau est lui aussi dans l'édifice de la CSN à Québec; il nous accueille chaleureusement. Malgré ses nombreuses occupations, il consacra plus de trois heures à parler de son dernier projet. C'est avec des éclairs dans les yeux et la voix convaincante qu'il répondra aux questions. Il ressemble à un père dont le premier-né vient de réussir ses premiers pas.

LA COOP. DE MAIN-D'OEUVRE: UNE AUTRE ÉTAPE DE LA RENAISSANCE COOPÉRATIVE

Presque derrière l'édifice de la CSN à Québec, on peut aller rencontrer les membres de la coopérative de main-d'oeuvre dont André Laurin nous a parlé avec tant d'enthousiasme.

Nous arrivons devant un vieil édifice de brique rouge qui servait d'entrepôt depuis sans doute fort longtemps, à en juger par l'apparence vieillie de son extérieur. Mais ayant pénétré à l'intérieur, on se pense dans ces nouveaux édifices ultramodernes.

En effet, les membres de la coopérative ont décroché ce contrat de rénovation, ayant présenté la plus basse soumission.

Claude Paradis, menuisier charpentier, est l'un des dix membres de la coopérative de main-d'oeuvre, qui groupent principalement des ouvriers spécialisés et quelques professionnels (architecte, ingénieur...). Tous les membres se sont lancés à part égale dans l'aventure et au lieu de travailler à salaire de \$4.50 de l'heure, comme c'est leur droit, ils prennent \$2.00 de l'heure qu'ils mettent dans un fond de roulement.

“La coop. va essayer de tomber dans les goûts du locataire”

Claude Paradis interromp un travail quelques instants pour nous parler fièrement de l'expérience qu'il vit présentement. Il souligne que son métier lui permet de voir toutes les lacunes dans le domaine de la construction, lacunes auxquelles la coopérative se propose de remédier. Par exemple, dit-il, la coopérative va essayer de tomber dans les goûts du locataire; elle va les consulter avant de construire. Au-

jourd'hui, c'est l'architecte, l'ingénieur qui décident du modèle et des besoins du locataire. Il nous raconte ensuite ce qui l'a décidé à se lancer dans une entreprise coopérative.

“Je suis propriétaire depuis deux ans et ça me coûte beaucoup plus cher que je pensais: environ \$200, par mois. Avec le métier que j'ai, je suis obligé de me serrer la ceinture, pis de travailler comme un damné. Mais je trouve que la vie est pas longue et je voudrais bien avoir des loisirs. Comme c'est là, y en est pas question. Alors, éventuellement si on réussit, ça pourra être un moyen de changer la face de la construction. A ce moment-là, je pourrai me permettre d'aller rester dans une cité coopérative et participer à la vie coopérative. En ayant un pouvoir de dépenser mon argent plus librement, d'avoir un peu de lousse dans mon budget là j'ai pas le choix, le budget est trop serré. C'est pas une vie normale ça, travailler toute sa vie et pis crever. Il faut s'organiser et se défendre.”

“Avant je ne voyais pas comment sortir du pétrin”

Paradis ignorait tout du coopératisme, il y a à peine deux ans. “C'est André Laurin qui m'a initié; je suis allé en France en voyage d'étude sur les coopératives. Je vous jure qu'ils sont pas mal avancés là-bas dans ce domaine: 50 ans en avant. J'ai vu une coopérative de main-d'oeuvre qui est en train de construire un édifice de 1200 logements”. Et il enchaîne aussitôt: “Avant, je ne voyais pas comment sortir du pétrin; aujourd'hui, j'ai bon espoir, si tout le monde embarque, que c'est une

réussite qu'on va avoir. Et plus soucieux, il ajoute: “Mais ici au Québec et au Canada, on a des petites habitudes individualistes, on est chacun de notre bord, chacun tire sur la couverture et presque tout le monde a les pieds à l'air, à part les plus forts; c'est ça qui est notre gros trouble, parce que tout le monde a des gros troubles, les mêmes que nous autres.

“Faut vaincre cte maudite mentalité...”

Ils en ont par-dessus la tête. Avec une formule semblable, ça pourrait les aider, mais faut vaincre cette maudite mentalité.

Puis il sourit: “J'ai bon espoir quand même parce que nous autres ça marche, on a déjà d'autres contrats en vue. Et quand la caisse de Laurin marchera à plein, il compte sur nous pour leur construire leur cité coopérative. On aura plus de travail pour plus de monde dans notre coopérative; pis on va construire des belles maisons à bon marché qui permettront aux petits salariés d'avoir leur chez-eux et de participer à la vie coopérative.”

Il semble bien qu'André Laurin a su communiquer son optimisme et son enthousiasme envers l'idéal coopératif à ces menuisiers, charpentier et leurs camarades.

Voilà donc les premiers pas d'un mouvement qui offre des perspectives encourageantes pour des milliers de travailleurs, noyés dans la jungle capitaliste nord-américaine. Il faudra surveiller la croissance de ce petit indigène. Qui sait, il deviendra peut-être le tarzan de cette jungle impitoyable?

A.L.— Le recrutement se fait à travers les réunions syndicales de la CSN. Mais la publicité de bouche à bouche entraîne d'autres membres hors de la CSN.

M.C.— Les caisses populaires Desjardins ne sont-elles pas des coopératives d'épargne? En quoi votre projet de caisse en diffère-t-il?

A.L.— La caisse populaire, en dehors d'un homme, un vote, n'a aucun lien de parenté avec le coopératisme; les caisses populaires couchent avec le système, et leurs conseillers sont plutôt des spécialistes de consolidation de dette.

M.C.— A quoi attribuez-vous l'échec de l'établissement d'un véritable mouvement coopératif au Québec?

A.L.— Cet échec est dû à la dictature! Par exemple, les caisses populaires disent qu'elles ont 2 1/2 millions de membres mais pourtant il n'y a que 30 personnes qui assistent au congrès annuel; celles-ci s'élisent entre elles, à l'exécutif de la fédération des caisses populaires Desjardins. Alors 30 personnes qui décident pour 2 1/2 millions de membres c'est pas très démocratique.

M.C.— Mais n'y a-t-il pas danger que votre caisse en se développant ne devienne paralysée par un appareil bureaucratique qui la conduise elle aussi à la dictature?

A.L.— Non, parce que la caisse est totalement décentralisée. Ainsi nous avons des sous-bureaux qui

réunissent leurs membres et décident des politiques que leurs délégués viennent débattre à Québec; ils viennent faire la synthèse de leurs politiques, ici, à Québec, mais après que chaque sous-région ait pris sa décision.

M.C.— La population du Québec est-elle prête à adopter un système comme vous le proposez?

A.L.— La population est ultra mûre pour accueillir cette formule. J'en ai eu l'exemple à Arvida; il y avait 450 personnes à l'assemblée. Salle comble et enthousiaste qui a voté à l'unanimité l'étude des mécanismes de transformation de leur caisse d'économie en une caisse comme la nôtre. Même qu'on m'a reproché de ne pas être arrivé avec cette formule il y a dix ans. De toute façon le succès de notre caisse jusqu'ici le prouve: alors qu'une caisse ordinaire recrute 250 à 300 membres par année, nous, nous en avons eu 400 en un mois.

M.C.— Existe-t-il des expériences semblables ailleurs?

A.L.— Aucune expérience du genre n'a été tentée encore; il y a peut-être en Yougoslavie, ou bien les coopératives européennes, mais jamais on est allé aussi loin que nous. Nous on va à la limite extrême de l'homme par l'abolition de l'intérêt, des profits et de toute autre exploitation humaine.

M.C.— Le projet a-t-il suscité des réactions de la part d'organismes économiques à Québec?

A.L.— En effet, beaucoup nous craignent, on a reçu de violentes lettres de critiques non fondées. Il y a des groupes considérables qui nous craignent à Québec; ils ont peur de la liberté et de la vraie démocratie car eux c'est la dictature qui les mène.

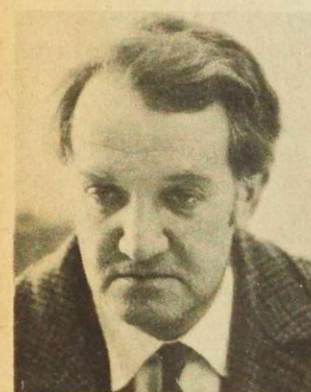
M.C.— Comment mesurez-vous l'impact de la caisse sur notre système capitaliste et sur le gouvernement?

A.L.— La première étape consiste à ramasser des capitaux, mais après cela, la mise sur pied de l'organisme coopératif permettra de créer une richesse sociale en compensant les lacunes gouvernementales. Multipliez ces initiatives et le gouvernement se verra obligé de collaborer sinon il risque que la population constate qu'elle n'a pas besoin de lui. Ainsi nous créerons un impact politique qui forcera le gouvernement à assumer ses responsabilités.

M.C.— Ne craignez-vous pas que la réussite du projet entraîne la création d'une nouvelle classe privilégiée?

A.L.— Evidemment, les économies réalisées par les membres leur permettront un niveau de vie amélioré. Mais le but ultime du projet est de réussir à créer une conscience coopérative qui fera que les membres voudront faire grossir la caisse de leurs épargnes supplémentaires avec le désir de réunir le plus de gens possible dans la profitable aventure coopérative.

0% D'INTÉRÊT



Laurent St-Germain, délégué syndical du laboratoire de la voirie à Québec.

“ La caisse d'économie, c'est l'espoir du deuxième front. Ce système-là va permettre de changer notre mentalité capitaliste ”

La caisse d'économie des travailleurs de Québec: la renaissance du coopératisme québécois

Qui est intéressé à déposer \$500, dans une caisse sans recevoir le traditionnel intérêt de X%. Personne direz-vous!

Pourtant, c'est bien ce qui se produit depuis plus d'un mois à Québec. Même qu'ils sont actuellement plus de 500 à l'avoir fait et on nous dit que ce ne sont pas des fous, ni des millionnaires désabusés. Qui sont-ils, alors?

Des travailleurs, de simples travailleurs désireux d'améliorer leur sort; faudrait peut-être faire une enquête pour déterminer par quelles supercheries ces gens ont été amenés à poser ce geste inconsidéré en apparence.

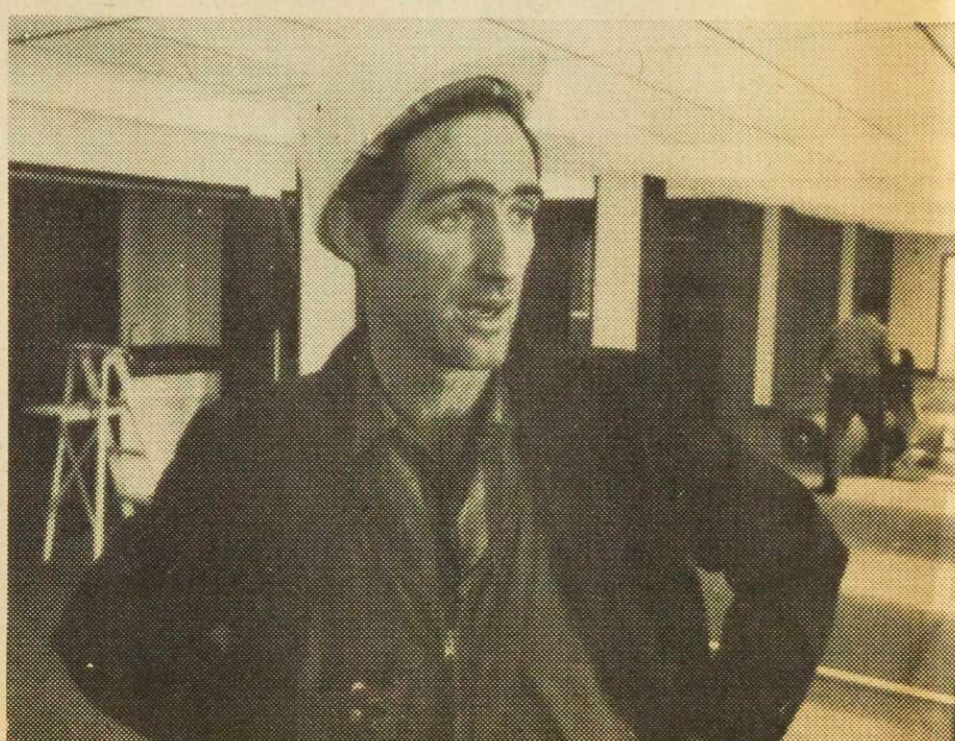
Mais après étude du fonctionnement de cette caisse basée sur l'abolition de l'intérêt, on est bien tenté

de se demander si ce n'est pas l'épargnant ordinaire, avec son petit 6% d'intérêt, qui est victime d'une tromperie, sinon d'un abus.

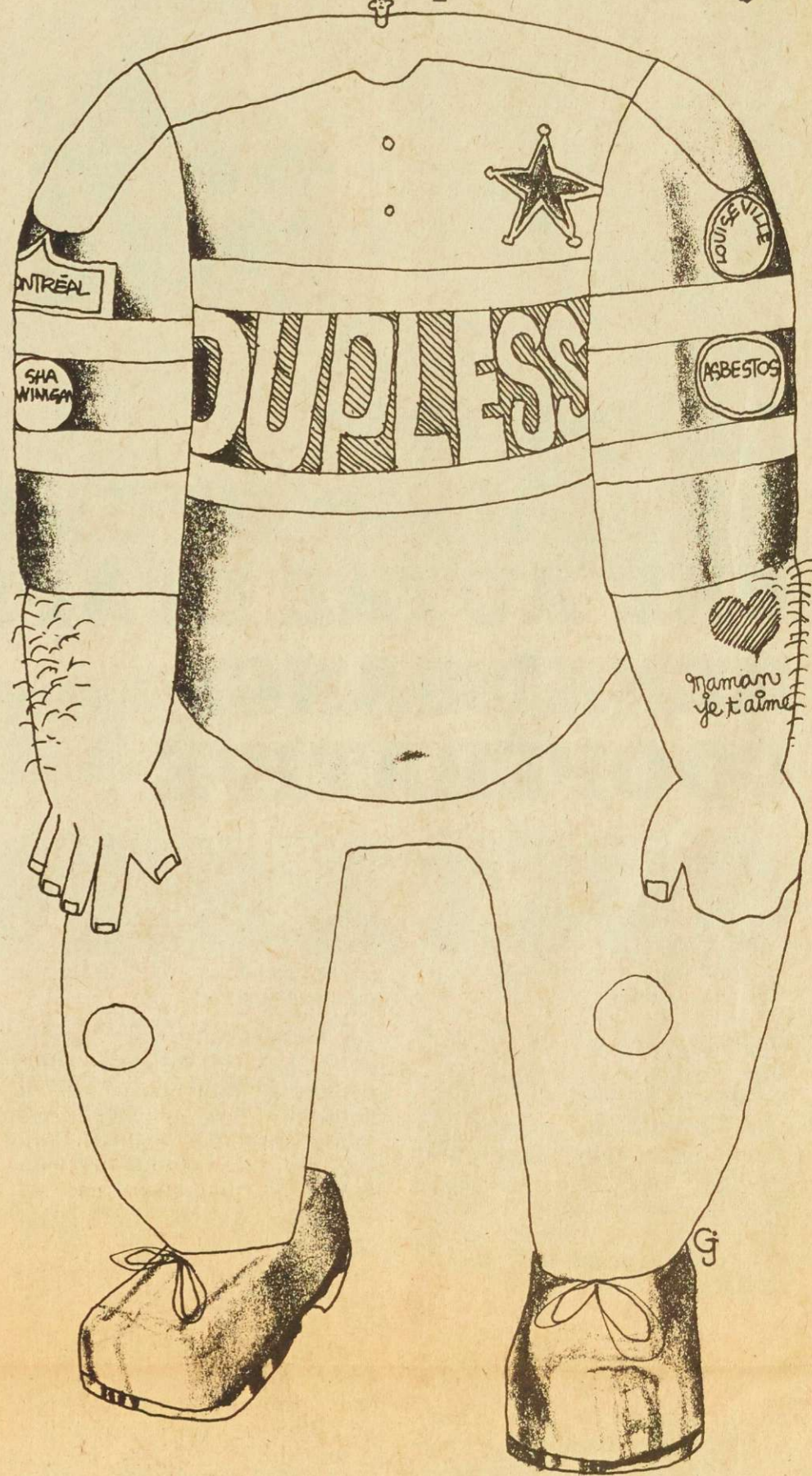
En effet, cette caisse, avec son fonctionnement révolutionnaire, rend ridicule l'intérêt reçu à la banque du coin. Eh oui, elle permet de retirer plus du triple d'intérêt sur les \$500 investis. Car, s'il n'y a pas d'intérêt en argent sur le capital, la caisse, forte de ces épargnes, peut obtenir pour ses membres des avantages sociaux-économiques qui leur permettent d'économiser au delà du 6% reçu en intérêt. Donc cela revient au même puisque l'argent de ces intérêts aurait probablement servi à acheter ou payer certains de ces biens ou services; ainsi on en a plus pour son argent.

Qu'est-ce donc que cette caisse, cette organisation révolutionnaire qui remet plus à l'épargnant que celui-ci est habitué de recevoir? C'est la CAISSE d'économie des travailleurs de Québec, fondée il y a deux mois par un employé de la CSN à Québec; cette entreprise révolutionnaire n'est pourtant pas nouvelle, puisqu'elle s'inspire en grande partie du système coopératif que nous ne connaissons ici que très superficiellement. En effet, cette caisse est l'embryon d'une coopérative intégrale, comme il en existe peu dans le monde, et si l'expérience réussissait, (elle est bien partie) nul doute que le coopératisme s'installerait au Québec et perturberait sérieusement l'économie capitaliste au service de l'argent.

Le travail
Organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) “Le Travail” paraît deux fois par mois. — Directeur: GUY FERLAND. Bureaux: 1001, Saint-Denis, Montréal. Tél.: 842-3181. Composé et imprimé par Journal Offset Inc., 254, Benjamin-Hindon, Montréal 379e. Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de troisième classe de la présente publication. Permis no 80.



...ce surdoué du muscle n'est pas nanti d'une cervelle proportionnée à sa charpente. 99



Le gouvernement Bourassa vient de nommer comme directeur en second de la Sûreté du Québec un géant, mais géant seulement par l'épaisseur: PAUL BENOÎT.

Cet individu, qui gagna ses galons sous Duplessis, les obtint à force de taper sur les ouvriers.

Ce surdoué du muscle n'est pas nanti d'une cervelle proportionnée à sa charpente. Son passé d'homme de main devrait lui interdire n'importe quel poste de responsabilité. Le mouvement syndical a définitivement pris sa mesure il y a vingt-deux ans et depuis. En qualité de syndiqué qui a vécu l'histoire sinistre de la police politique de Duplessis, je demande donc que cette décision soit rescindée: qu'on dégomme le fier-à-bras! Nous ne sommes pas, du moins pas encore, en Haïti sous Duvalier.

Ce Benoît-là était à Asbestos en 1949. Les gens d'Asbestos s'en souviennent. L'histoire le retrouve en 1952, dirigeant la fusillade de Louiseville, pour le compte de l'Associated Textile et de l'Ennemi numéro un des ouvriers, Maurice Duplessis. Benoît hante partout les lieux où se trame la répression anti-ouvrière. On le voit à Montréal, sous Boyczum, dans l'escouade dite "anti-subversive", dont la mission réelle était de casser les travailleurs en grève. Un peu plus tard, vers le milieu des années 50, il se présente à Shawinigan à la tête d'une cinquantaine de voyous en uniforme. Il vient casser la grève des chauffeurs d'autobus de Carrier Frères. Il déclare en arrivant qu'il vient répéter là ce qu'il a fait à Asbestos et à Louiseville. Le peuple de Shawinigan descend

dans la rue, à la sortie des usines: 5000 personnes sont sur la Place du marché. Les leaders disent à Benoît qu'il ne cassera rien ici et ils le prouvent: ils lui font parcourir quelques centaines de pieds à genoux et le projettent dans le poste de police, demandant au chef local de le protéger sans quoi ils ne répondent de rien. La foule met le reste de la troupe en fuite et, débandée, celle-ci se retire en toute hâte de la ville. Il y a des rumeurs de retour en force pour le lendemain. Les travailleurs ripostent que ce sera alors la grève générale. Duplessis juge prudent de ne pas recéder. La meute ne revient pas.

Il y a quelques années, on entendait dire que Benoît serait nommé à un poste important: on protesta. La réputation de Benoît est faite depuis longtemps: le mouvement syndical le considère comme un obsédé de la répression.

Qu'on mette ce gars-là à la retraite ou qu'on en fasse n'importe quoi, peu importe. Mais qu'il s'efface!

Cette nomination en dit long sur les intentions du ministère de la Justice, redevenu, avec les efforts successifs de Wagner, de Rémi Paul et de Choquette, le ministère de la Matraque.

Les syndicats n'accepteront pas plus Duplessis et sa gang en 1971 qu'ils ne l'admettaient il y a vingt ans.

Au contraire, on commence à comprendre que l'histoire se répète, en pire.

Les syndicats résisteront.

RAYMOND COUTURE,
Directeur du service des
grèves - CSN

LES CONSEILS CENTRAUX

Dans toutes les régions du Québec, la CSN est là. On la retrouve partout. En Abitibi, dans un petit village, elle organise un nouveau syndicat. A Québec, avec d'autres groupes de pression, elle fait passer l'idée d'unifier le transport urbain. A Montréal, elle manifeste, elle travaille avec des comités de citoyens, s'occupe de logement. Au Saguenay-Lac St-Jean, elle aide plusieurs Maisons du Chômeur à démarrer. A Rimouski, elle joue un rôle actif dans le CRD (Conseil régional de développement). Et ainsi de suite, dans tous les centres du Québec.



On dit: "La CSN a fait ceci, la CSN a dit cela". Les journaux titrent: "La CSN demande une enquête sur..." ou bien, "La CSN a déclaré hier qu'elle n'était pas d'accord avec...". Ces expressions, ces phrases, on les entend, on les lit sur tout le territoire: à Joliette, à St-Jean, à Gaspé, à Hull, partout. Les mots, les moyens ne sont pas toujours les mêmes. Le but ultime, cependant, est presque toujours le même: faire avancer la société, changer ce qui doit l'être, aider le monde ordinaire à s'organiser. Dans tout le Québec on dit: "C'est la CSN..."

Mais quand on entend, quand on lit: "C'est la CSN...", c'est qui, c'est quoi, la CSN? A Granby, à Trois-Rivières, à Hauterive, à Tracy, c'est qui, c'est quoi, la CSN? A Thedford-Mines, à Beauharnois, à Sherbrooke, à Shawinigan, c'est qui, c'est quoi, la CSN?

La CSN, dans les régions du Québec, c'est les Conseils centraux. C'est les travailleurs de chaque région, syndiqués dans un syndicat affilié à la CSN, qui se mettent ensemble pour faire avancer leur coin de pays. C'est du monde de la place. Et pour les journaux, pour les postes de radio et de télévision, la CSN, c'est ce monde-là. Quand un groupe de travailleurs de St-Jérôme décide de manifester, c'est la CSN qui manifeste. C'est important. C'est une grande responsabilité.

Dans un Conseil central, chacun apporte ce qu'il peut apporter. Un gars du vêtement apporte son expérience, une femme des hôpitaux apporte sa connaissance du milieu, l'ingénieur fournira des données scientifiques sur un projet à l'étude, le fonctionnaire donnera des précisions sur tel rouage gouvernemental. Dans un Conseil central, on ne négocie pas de conventions collectives, on ne règle pas de griefs. Ça, c'est le rôle des fédérations et des syndicats.

Même si on ne négocie pas de conventions collectives dans les Conseils centraux, ça ne veut pas dire qu'on n'y fait

pas de syndicalisme. Bien au contraire. Dans la société actuelle, le syndicalisme s'étend et prend de plus en plus de place. Le travailleur n'est plus seulement un travailleur, que ce soit dans un bureau, dans une usine ou sur un chantier de construction. Il est aussi un consommateur. Il est aussi un citoyen de son milieu, qui jouit des avantages et qui subit les inconvénients de ce milieu. Le Conseil central, c'est le lieu de rassemblement du citoyen syndiqué.

Le citoyen syndiqué, dans un Conseil central, a une voix. Ce que n'ont pas plusieurs autres groupes. C'est une voix collective. Plus il y a de travailleurs qui y participent, plus cette voix est importante, plus elle a des chances d'être entendue. Si le citoyen syndiqué a une voix par son Conseil central, il faut bien se rendre compte que plusieurs autres n'en ont pas. Ce qui fait que souvent, il parle au nom de toute la collectivité.

A Québec par exemple, ce ne sont pas seulement les travailleurs syndiqués qui étaient les usagers des transports en commun. Tout le monde était obligé d'utiliser une dizaine de compagnies d'autobus qui desservaient les 24 municipalités de la région. Les travailleurs syndiqués, grâce au Conseil central, ont fait des pressions, présenté des mémoires, fait des déclarations. Finalement, l'intégration du transport en commun se fera dans quelques semaines. Et c'est toute la population qui va en profiter.



Les idées de la CSN, son orientation, ses prises de position, c'est aussi par le chemin du Conseil central de la place qu'elles parviennent au monde. Aux syndiqués d'abord, au reste de la population ensuite. Si la CSN est un corps, les Conseils centraux, c'est les mains, c'est les doigts de ce corps. Ce sont les Conseils centraux qui traduisent les orientations dans des objectifs concrets, dans des actions directes. C'est eux qui font la CSN tous les jours.

Le Deuxième front par exemple, ce sont les Conseils centraux qui le mettent en pratique tous les jours, qui le bâtissent, qui luttent pour qu'il passe dans la région. Ici, c'est le logement qui est le principal problème; là, c'est les compagnies de finance. Ailleurs, ce sera une autoroute que le monde ne veut pas. Quand les batailles menées par les Conseils centraux réussissent, c'est tout le monde dans la région qui en retire les bénéfices.

Le printemps, c'est le moment où la plupart des conseils centraux tiennent leur congrès annuel. Ça dure deux jours, trois jours, ou une semaine. Les délégués étudient les actions qu'ils ont menées durant l'année écoulée et se fixent de nouveaux ob-

jectifs pour la prochaine. Durant quelques mois, les 21 Conseils centraux du Québec font le bilan de leur action pour mieux repartir.



A Joliette, sous le signe de la participation et de la solidarité, le Conseil central a tenu son 31e congrès, à la fin de février. Le thème: Défendre les valeurs syndicales par la coopération pour assurer le droit au travail dans le camp de la liberté. La centaine de délégués a décidé qu'il fallait que l'action politique continue; il a aussi été question de Caisse d'économie, d'ACEF et d'éducation.

A Québec, c'est dans la lutte pour le développement économique de la région que le Conseil central oriente son action. Durant la dernière année, les efforts ont surtout porté sur la mise en place de la nouvelle communauté urbaine et l'intégration du transport en commun dans les quelque 24 municipalités qui forment la communauté. Actuellement, le Conseil régional de développement (CRD) retient l'attention des syndiqués. Près de 400 syndiqués ont participé au dernier congrès, les 4-5-6 juin derniers, sous le signe de la participation. On a noté un effort vers l'action politique, où l'on veut donner aux membres des objectifs "palpables", l'assurance-automobile par exemple. Les budgets de l'éducation, de l'information et de l'action politique ont été substantiellement augmentés.

Lors du congrès du Conseil central du Saguenay-Lac St-Jean, on a noté une grande détermination des travailleurs de faire une action politique efficace. Une décision du Congrès aura pour effet de concentrer les efforts techniques et financiers en vue de structurer les "sans-voix", les assistés sociaux, les chômeurs, les exploités. Concrètement, le

Conseil central paye les premiers mois de loyers pour 3 Maisons du Chômeur à Jonquière, Chicoutimi et Alma. Le congrès a rassemblé 215 délégués et avait pour thème: Que sera le syndicalisme dans 10 ans?

Fin avril, début mai, plus de 300 délégués ont participé au 13e congrès du Conseil central de Montréal. Une nouvelle formule de travail en atelier a été expérimentée cette année; selon les participants, cette formule a produit d'excellents résultats, permettant à beaucoup plus de délégués de prendre la parole. Une quinzaine de délégués ont participé à l'atelier sur le plein emploi, environ 25 à celui traitant de la justice, une trentaine ont discuté de logement, de pollution et de l'autoroute est-ouest à Montréal, 50 à celui de la consommation et le même nombre à celui sur l'action politique, alors que les questions administratives retenaient l'attention d'une centaine de délégués. Il semble cependant qu'on tentera de trouver une nouvelle formule afin de permettre aux petits syndicats de participer au congrès dans son entier; actuellement, à cause d'un manque de ressources financières, plusieurs syndiqués ne peuvent assister qu'aux délibérations de fin de semaine.



Pourrions-nous présenter un ou deux candidats aux élections municipales de St-Hyacinthe? C'est ce que se sont demandés les 100 délégués au dernier congrès du Conseil central, les 14-15 et 16 mai. Il semble bien que cela pourra se concrétiser.

CONGRES 1971 - CONSEIL CENTRAUX

Montréal	28, 29, 30 avril, 1er et 2 mai 1971
Québec	4, 5, 6 juin 1971
Trois-Rivières	26, 27, 28 mai 1971
Shawinigan	23, 24, 25 avril 1971
Hull	1er et 2 avril 1971
Saguenay-Lac St-Jean	3, 4, 5 et 6 avril 1971
Rimouski	en 1972
Gaspésie	24, 25 et 26 septembre 1971
Sherbrooke	en novembre 1970
St-Hyacinthe	14, 15 et 16 mai 1971
Granby	29, 30 avril et 1er mai 1971
Tracy	30 avril, 1er mai
Victoriaville	20 mai 1971
Drummondville	30 avril, 1er et 2 mai 1971
Joliette	26, 27 et 28 février 1971
St-Jean	24, 25 avril 1971
Thedford Mines	27, 28 mai 1971
Hauterive	en 1972
Nord-ouest québécois	18, 19, 20 juin 1971
Beauharnois-Valleyfield	en 1972
St-Jérôme	en septembre 1971